



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

entreprises de taille intermédiaire

Question écrite n° 80176

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la mise en place d'un financement en quasi fonds propres et à long terme pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Les ETI sont des entreprises pérennes aux fonds propres généralement solides. Elles ont bâti leur stratégie sur la durée et ont donc besoin de financements longs, particulièrement en ce moment pour assumer leur croissance. La création d'une garantie spécifique pour l'obtention de crédits bancaires à long terme pourrait être envisagée sur 10 ou 15 ans avec des taux bonifiés ainsi que la mise en place d'un fonds spécifique pour aider le rachat d'entreprises par les ETI et leur redémarrage au sortir de la crise. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître si elle envisage de mettre en place une telle mesure.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80176

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6237

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)